

Tarif abusif photovoltaïque

Par koundour, le 05/06/2017 à 04:19

Bonjour, la société Solar Eco Green m'a vendu et poser des panneaux Aérovoltaique pour 27000€ après les travaux Très tardivement en parcourant les réseaux je me rend compte maintenant que le tarif abusif, surtout j'étais trop naïf, ma gestion, est il trop tard pour porter plainte? merci

Par Visiteur, le 05/06/2017 à 10:11

Bonjour,

porter plainte pour ? Vendre cher et même beaucoup plus cher que le prix marché n'est pas interdit que je sache !? Comme vous le dites, vous avez été naïf ! Ces gens sont des commerçants, pas des philanthropes. C'est un peu le principe du commerce... Vous êtes libre d'acheter votre baguette 10€ comme votre boulanger est libre de la vendre à ce prix.

Par youris, le 05/06/2017 à 10:21

bonjour,

en la matière les prix sont libres et le principe du commerce c'est d'acheter le moins cher possible et de revendre le plus cher possible.

bien entendu, comme il n'y a pas d'infraction pénales, vous ne pouvez pas déposer de plainte surtout que l'entreprise a du vous faire un devis que vous avez accepté. salutations